

06 février 1935

La Rue

Nous voici donc arrivés à la date anniversaire d'un jour que, à tort ou à raison, une partie de l'opinion française a voulu rendre célèbre.

Nous n'avons plus à apprécier le 6 février. Comme Libanais, d'autres ont déjà dit dans ces colonnes ce qu'il fallait en penser.

Il s'agit seulement d'examiner ici quel est le pouvoir de ce qu'il a été convenu d'appeler « la Rue » sur les gouvernements libanais.

N'allons pas plus loin que ce 8 mai 1932 que d'aucuns, et plus précisément depuis le 6 février 1934, essayent de faire passer pour notre 6 février à nous. A les en croire, ce seraient quelques milliers de Beyrouthins, « mobilisés » à leur appel, qui auraient dicté leur volonté au gouvernement. A un gouvernement en vérité bien attentif à leurs doléances puisque quelques heures après, il suspendait sans autre forme de procès cette constitution de 1926 qui, ô miracle, bien que suspendue, continue, paraît-il, à mener le pays à sa ruine.

Ce qui nous gêne, avouons-le, c'est que le 8 mai ne soit pas si loin qu'un ne puisse encore s'en souvenir. Qui n'a présent à la mémoire le souvenir de cette journée bien laborieusement agitée ou certains de nos confrères et leurs acolytes, passés au rang de perturbateurs de l'ordre public, sous l'œil protecteur des autorités, on essayé d'entraîner derrière eux des foules amusées ? Qui ne se souvient de cette comédie qui a ridiculisé pour toujours ceux qui en ont conçu le scénario naïf ?

Est-ce parce que nous sommes un peuple calme qu'on a voulu nous faire croire à l'émeute là où il n'y en avait point et s'imagine-t-on vraiment avoir donné le change à quelqu'un ? Qui ne sait comment on peut, avec les ressources dont on disposait alors, improviser un semblant de mouvement populaire ? Qui a-t-on trompé ? Disons combien, à résultat égal, nous préférons à cette mascarade la manière forte d'aujourd'hui qui, en dédaignant l'hypocrisie, rend au moins hommage à notre sens critique le plus élémentaire.

Voilà donc comment, pour s'excuser de transformer le régime – pour se justifier auprès de qui ? – on s'appuyait sur la Rue.

Mais n'a-t-on pas pensé qu'un jour la Rue pourrait se prendre au sérieux ? Et qu'alors, le rôle des autorités ne serait plus d'encourager les manifestations, mais d'en limiter les dégâts et les victimes ? C'est ce qui s'est passé à Deir El Kamar, à Zahlé et ailleurs.

Opposons à ce 8 mai de carton, au 27 janvier où le sang a coulé. A Zahlé, la population d'une ville entière, solidarisée avec des grévistes en sans qu'il soit besoin de la « mobiliser », s'est levée comme un seul homme.

Deux morts, alors qu'il n'y en eut aucun le 8 mai... Qu'a-t-on donc attendu pour donner satisfaction, dès le début de la manifestation, aux bouchers mécontents ?

Si vraiment la suspension, le 9 mai, d'une constitution contre laquelle ont protesté quelques agitateurs soudoyés et quelques badauds a été le résultat d'une pression de la Rue, pourquoi le 28 janvier à Zahlé, n'a-t-on pas donné raison à la population et aux bouchers ?

Nous ne continuerons pas de brandir sans arrêt, comme d'autres avec leur 8 mai, la date de la manifestation de Zahlé. Nous n'entendons rien faire prouver à quoi que ce soit.

Mais qu'on n'aille plus nous dire que le régime sous lequel nous vivons a été demandé, réclamé et imposé par l'opinion et par la Rue. Il est des plaisanteries qui ne gagnent rien à être répétées.